COMMISSION DEPARTEMENTALE DU LABEL JEUNES

BO N°39 du 23 Mai 2019

➲ **La Commission prend connaissance des dossiers et courriers qui lui sont soumis.**

DOSSIERS DE CANDIDATURE AUX LABELS

Label Jeunes

La Commission prend connaissance des clubs qui ont fait acte de candidature au Label jeunes au titre de la Saison 2018 / 2019.

28 clubs ont commencé à remplir le formulaire fédéral. Sur ces 28 clubs, 17 ont déposé officiellement une demande de labellisation. Il est important de préciser que les clubs du FC ST NAZAIRE, ES MALVES, O. CUXAC D'AUDE, HAUT MINERVOIS O, étant déjà labellisés.

US Conques	**Quillan FAHVA**
Luc FC	**FC Corbières Méditerranée**
FC St Nazaire	**US Salles S/ l'Hers**
O. Cuxac d'Aude	**Trèbes FC**
Limoux Pieusse FC	**FC Sallèles d'Aude**
Trapel Pennautier FC	**Haut Minervois Ol.**
US Minervois	**FC de la Malepère**
ES Malves	**GF Piège-Lauragais-Malepère**
CO Castelnaudary	

11 clubs ont établi un autodiagnostic mais n'ont pas déposé le dossier à la date butoir (31 janvier 2019) :
Entente Naurouze / Labastide, ES Arzens, Razès Olympique, ASC Villalier, O. Montréalais, FC Le Cougaing, FA Carcassonne, UFC Narbonne, Ol. Ozanam, FC Alaric, F. Clape Méditerranée.

Après étude des dossiers remis à la Commission, 4 clubs répondent favorablement aux critères incontournables et cumulables nécessaires pour obtenir le Label Jeunes pour les Saisons 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022.
La Commission soumet pour approbation à l'obtention du Label Jeunes auprès du Comité Directeur du District de l'Aude la liste des clubs suivante :

Label Jeunes Excellence : FC CORBIERES MEDITERRANEE, GF PIEGE-LAURAGAIS-MALEPERE.

Label Jeunes Espoir : US CONQUES, TRAPEL PENNAUTIER FC.

Les 12 clubs qui n'obtiennent pas le Label Jeunes percevront une dotation, offerte par le District de l'Aude, afin de les récompenser des efforts fournis. Elle leur sera remise lors de l'Assemblée Générale 2019.

Adopté par le comité directeur

La Commission